

Tout Personnel**Avril 2017 - N° 219****BOURGOGNE FRANCHE-COMTE : UNIS ... DANS L'ACTION !!!**

Le mardi 28 mars, le Directeur Territorial BFC conviait les cadres et personnels d'encadrement de la DT à un séminaire à Fraisans dans le Jura.

A deux reprises l'exercice avait été programmé, organisé et annulé car le SNUPFEN ayant appelé à une action en grève, JE, directeur général de son état, avait préféré prendre la tangente. Mais cette fois-ci la réunion a pu enfin se tenir ... sans pollution extérieure.

Pour les 48 personnels en grève présents (50 selon la police), le but de la journée était de rencontrer leurs cadres et les interpeller notamment sur :

- la volonté de la direction de confier à des salariés de droit privé des tâches aujourd'hui réalisées par les personnels fonctionnaires de terrain.
- la volonté de la direction de spécialiser des chefs de triage sur certaines activités (bois façonnés, démarchage commercial et non aménagement (RTG)) aux niveaux UT, inter UT ou agence.
- la responsabilité des personnels d'encadrement quant à la santé des personnels et l'état des collectifs de travail.

Le DT, judicieusement «conseillé» par les renseignements généraux, a invité les personnels grévistes à la tribune pour qu'ils puissent délivrer leurs messages aux cadres présents.



Une déclaration a ensuite été lue. Ce fut, pour certains, la surprise : une intervention (voir plus loin) calme, argumentée qui parlait du sens du travail, de choix pour l'ONF, de responsabilité de chacun et de réelle communauté de travail. Un discours dont le fond et la forme se sont révélés adaptés car en résonance avec l'ordre du jour du séminaire.

Le message a été, d'après certains retours, plutôt bien accueilli et a d'ailleurs donné lieu à quelques applaudissements de la part de la salle !!!

Ensuite une Assemblée Générale s'est tenue sous les auspices d'un magnifique platane, avec pour thème : «comment résister ? »

Les expériences de chacun, les difficultés mais aussi les résultats ont été exposés. Partout dans la région des collectifs d'UT se forment, écrivent et signent leur opposition à l'emploi de droits privés sur des missions patrimoniales et à toute nouvelle spécialisation.

Le 22 mars 2017 à Varzy (Nièvre) le DT a rencontré, à leur demande, l'ensemble des chefs de triage de l'agence Bourgogne Ouest. En réponse à leur refus de dégrader leur métier en abandonnant des tâches aux collègues ouvriers, **le DT a répondu que l'appui des ouvriers aux UT n'était pas une obligation mais juste une possibilité.**



A l'avenir la direction risque bien sûr d'organiser la pénurie et les surcharges de

travail pour faire accepter son projet. Mais le 28 Mars à Fraisans, dans le Jura, les personnels de Bourgogne Franche Comté ont fait avancer l'idée que le travail des OF sur les missions d'agent n'est un bon projet ni pour les personnels, ni pour la forêt ni pour l'ONF.

Et bien sûr, comme il n'y a pas de fin sans banquet, c'est au soleil et sur l'herbe en échangeant fromages franc comtois et vins de Bourgogne que la journée s'est achevée, avec l'envie de remettre ça au plus vite !

Il ne vous reste plus qu'une journée pour prendre votre bulletin du SNUPFEN et voter !

	<p>QUELLE FORET POUR NOS ENFANTS ? <u>Elections 6 avril 2017</u></p> <p>Je donne ma voix à ceux qui savent l'entendre, je vote SNUPFEN Solidaires !</p>	
---	--	---

Intervention du 28 mars 2017 à Fraisans (Jura)

Si nous sommes venus aujourd'hui à votre rencontre, ce n'est pas pour un blocage ni pour vous empêcher d'échanger avec le DT.

Nous sommes ici pour vous inviter à réfléchir sur l'avenir de l'ONF et sur l'avenir de nos métiers

Notre venue a été décidée suite à la parution de l'instruction sur les métiers, cette instruction prévoit deux points principaux :

- *L'appel aux OF pour réaliser du travail patrimonial et de nouvelles missions qui seront données aux agents.*

En ce qui concerne l'appel aux OF.

Nous ne remettons pas en cause la compétence des OF, ni pour certains leur volonté. Nous remettons en cause un système qui nie la spécificité de nos métiers en considérant que des tâches telles que le martelage ou l'installation de cloisonnements sont si faiblement techniques qu'elles peuvent être du jour au lendemain déléguées.

Si notre établissement fait appel aux OF ce n'est plus pour une question de pénibilité (comme cela était annoncé il y a longtemps), ni pour une question de promotion professionnelle (les OF accédant au statut d'agent est contingenté, et dans les faits limité aux CT) et l'explication donnée sur le financement de l'opération prouve que la raison n'est pas économique non plus.

- *Le deuxième point de l'instruction concerne de nouvelles missions qui seront données aux agents.*

Comment croire, au vu de ces deux pans d'une même instruction qu'elle a pour but d'aider les UT ? Le travail qui ne sera plus réalisé sur le terrain le sera sur d'autres missions (aménagement, bois façonné, diversification...). Ces nouvelles missions nécessiteront de la formation, un apprentissage et ensuite un engagement qui, de fait, rendra le manque de personnel sur le terrain encore plus patent.

Notre direction désire employer les OF pour créer un préalable d'emploi privé sur des postes d'agents. C'est une décision dogmatique. C'est ce que les personnels de BO ont compris.

Lors d'une réunion avec les personnels patrimoniaux et les CT de Bourgogne ouest, le directeur territorial a dit que nous n'étions pas forcés d'accueillir les OF, qu'il s'agissait d'une possibilité. Nous avons tous le pouvoir de dire non et de réfléchir collectivement sur ce qui est notre travail et la manière de le faire.

Le travail des cadres est, nous le savons, ni aisé, ni toujours reconnu. Les cadres sont garants du travail de leurs équipes mais aussi responsables des personnels qu'ils encadrent. En tant que représentants du personnel nous sommes confrontés au quotidien à la souffrance des femmes et des hommes de l'ONF. Cette nouvelle conception du travail va entraîner de nouvelles souffrances : est-ce dans ces conditions que vous voulez effectuer vos missions ? L'ONF a besoin, plus que jamais, de collectif solides et stables. On ne peut répondre au manque chronique d'emplois, à nos missions de service public et à l'exigence de faire la forêt de demain par des rafistolages et des bricolages qui, une fois de plus, vont créer des fossés entre nous.

Nous vous invitons à réfléchir et à venir nous rencontrer aujourd'hui ou lors des réunions syndicales du personnel où vous êtes bienvenus. Nous vous invitons une fois de plus à vous poser la seule question qui nous lie « Quelle forêt pour nos enfants ? » et qui pour faire cette forêt ?